Image not found or type unknown

Pension alimentaire garde alternée

Par **guichard**, le **09/09/2008** à **14:15**

Bonjour,
mon compagnon a 2 enfants d'un premier mariage qu'il a en garde alternée. Il paie une pension alimentaire à son ex-femme. Doit-il en plus participer aux frais de cantine et des activités extra-scolaires ou cela est-il pris en charge oar la pension? Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés